

## Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté

# RENFORCEMENT DE LA FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE

Valérie Delabarre, responsable  
*Fiches pratiques-expertise*  
à la direction du droit de la formation,  
Centre Inffo

Mesure phare de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'objectif de ce plan de formation est de "réduire la reproduction des inégalités sociales" dès le plus jeune âge, grâce au développement des compétences de tous les professionnels concernés. Au total, précise la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, ce sont plus de 600 000 professionnels de la petite enfance et du soutien à la parentalité qui seront formés d'ici 2022, "dans une logique de continuum éducatif". Cette mesure s'élève à 37 millions d'euros pour les années 2020-2022.

### ► Sept thématiques

Le plan propose des parcours de formation complets, cohérents avec les référentiels élaborés par le HCFEA (Haut-Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge). Il est construit autour de sept thématiques issues de la charte nationale de qualité d'accueil : le langage, l'alimentation et la nature, l'art et la culture, l'accueil occasionnel, la prévention des stéréotypes, l'accueil des parents, le numérique.

### ► Trois volets

La réalisation du plan s'appuie sur trois volets : national, local, numérique.

- **Le volet national** ouvre l'accès à la formation aux 600 000 professionnels de la petite enfance. Des conventions ont été mises en place avec les Opco pour créer



des parcours de formation spécifiques et en diminuer le coût pour les professionnels (assistants maternels, salariés des crèches associatives, privées, etc.). Un partenariat a par ailleurs été noué avec le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) pour identifier les parcours correspondant au référentiel et compléter l'offre d'ici la fin de ce premier semestre 2021.

- **Le volet local** encourage l'émergence de projets portés par les acteurs locaux et favorise les croisements thématiques entre professionnels. Doté d'un budget de 3 millions d'euros, ce volet est piloté par les commissaires à la lutte contre la pauvreté. Un premier appel à projets a été lancé au quatrième trimestre 2020. Les communes,

associations, centres de formation, etc., sont éligibles à cet appel à projets pour monter des partenariats spécifiques. Exemples : des ateliers artistiques dans les EAJE (établissements d'accueil des jeunes enfants) en Centre-Val de Loire ; ou la formation de 130 agents à l'interculturalité par la ville de Tourcoing. Un nouvel appel à projets sera lancé au deuxième semestre 2021.

- **Une plateforme numérique** facilitera l'accès à l'offre de formation. Le plan de formation des professionnels de la petite enfance est coordonné par Adrien Taquet, secrétaire d'État à l'Enfance et aux Familles, et Marine Jeantet, déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté. ●

## LA STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté prévoit l'amélioration de la qualité de tous les modes d'accueil. À l'entrée comme à la sortie du collège, un élève sur cinq – soit 150 000 enfants – ne maîtrise pas la lecture, ce qui signifie que les écarts créés antérieurement ne sont jamais rattrapés. Une question de formation initiale, donc, mais tout autant de formation continue.